

# Le sermon du curé

Fable IV, Livre V.

Mes bons amis, je dois en convenir,  
Je n'imaginai pas qu'un mort pût revenir ;  
Que bien empaqueté, soit dans cette humble bière  
Des humains du commun la retraite dernière,  
Soit dans ce lourd cercueil dont le plomb protecteur  
Plus longtemps au néant dispute un sénateur,  
Au grand air un défunt pût jamais reparaître ;  
Et par aucun motif, si pressant qu'il puisse être,  
Se reproduire aux yeux des badauds effrayés,  
À ses vieux ennemis venir tirer les pieds,  
Sommer ses héritiers de tenir leurs promesses,  
Et forcer ces ingrats à lui payer des messes.  
Un curé de notre canton,

*Qui, s'il n'est esprit fort, est du moins esprit sage,*

*Deux fois par semaine, au sermon,*

*L'affirme cependant aux gens de son village.*

*« Or ça, lui dis-je un jour, plaisant hors de saison,*

*Tantôt vous commenciez un somme,*

*Ou bien vous perdez la raison. »*

*« – La raison, répond le bonhomme,*

*Laquelle à mon avis doit régner en tout lieu,*

*« Même en chaire, enseigne qu'à Dieu*

*« Au monde il n'est rien d'impossible.*

*« – Aucune vérité n'est pour moi plus sensible.*

*« – Vous reconnaissez, frère, en accordant ce point,*

*« Qu'à mon petit troupeau je n'en impose point,*

*« En lui disant que Dieu, mécontent qu'on se livre*

*« À de pernicious penchants,*

*« Peut laisser les défunts lutiner les méchants,*

*« Afin de leur apprendre à vivre.*

« – Bien ! et vous le prouvez ? – Appuyant quelquefois

« Ce dogme édifiant d'un pieux stratagème,

« Vers le soir, dans la grange ou sur les bords du bois,

« Je le prouve en faisant le revenant moi-même.

« Tantôt vêtu de blanc, tantôt vêtu de noir,

« J'ai vingt fois relancé jusque dans son manoir

« Tel maraud qui, déjà coupable au fond de l'âme,

« Et pendable un moment plus tard,

« convoitait du voisin le fromage ou le lard,

« Ou bien la vache, ou bien la femme.

« Changeant, suivant le cas, et de forme et de ton,

« Assisté du vicaire et surtout du bâton,

« Ainsi dans ma paroisse exorcisant le crime,

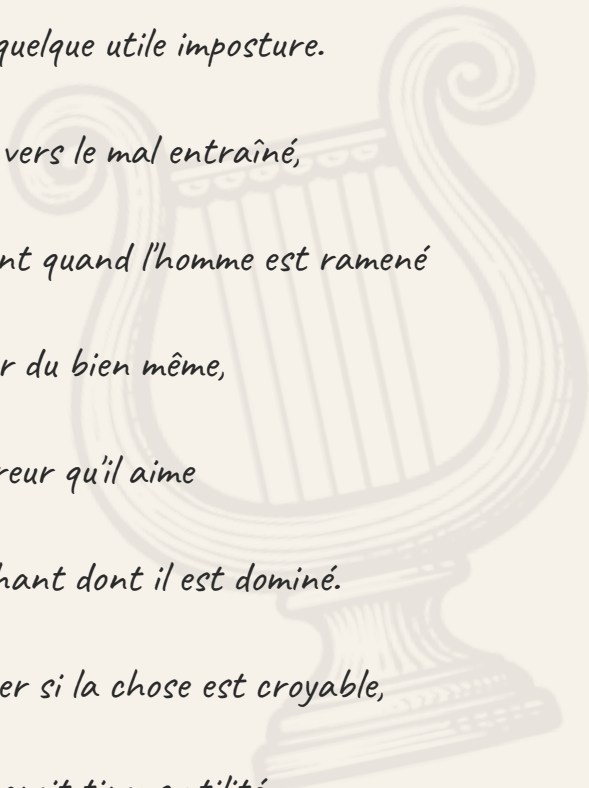
« Régénérant les mœurs, je fais payer la dîme,

« Donne un père à l'enfant qui n'en aurait pas eu ;

« Et quand au cabaret dimanche on s'est battu,

« Mettant l'apothicaire aux frais du bras qui blesse,

« Je fais faire ici par faiblesse  
« Ce qu'on n'eût pas fait par vertu.  
« Osez-vous m'en blâmer ? – Moi, curé, je le jure,  
« De tout mon cœur je vous absous ;  
« Et qui plus est je me résous  
« À tolérer parfois quelque utile imposture.  
« Par un vil intérêt vers le mal entraîné,  
« Au bien si rarement quand l'homme est ramené  
« Par le noble amour du bien même,  
« En employant l'erreur qu'il aime  
« Dominons le penchant dont il est dominé.  
« Sans trop examiner si la chose est croyable,  
« De la chose qu'on croit tirons utilité.  
« Un préjugé sublime, une erreur pitoyable  
« Peut tourner au profit de la société ;  
« Il est bon que Rollet tremble en rêvant au diable,  
« Et César en pensant à la postérité. »



*Antoine-Vincent Arnault (1766-1834)*

